

Afin d'avoir une vision générale des dispositifs de rentrée au sein de l'INSA LYON, nous vous invitons à lire « **Les indispensables de la rentrée** » avant de commencer votre inscription (<https://www.insa-lyon.fr/fr/rentree-2023>).

Cette lecture est particulièrement recommandée aux nouveaux élèves du cursus ingénieur.

INSCRIPTION ADMINISTRATIVE

L'inscription administrative est obligatoire, annuelle et personnelle.

- Elle s'effectue exclusivement en ligne.
- Elle fait suite à une autorisation d'inscription ainsi qu'à l'acquittement de la CVEC.
- Elle donne lieu au paiement des droits d'inscription et confère la qualité d'étudiant.
- Elle se traduit concrètement par la délivrance d'un certificat de scolarité et d'une carte étudiante.
- L'inscription administrative est indispensable pour réaliser l'inscription pédagogique et se présenter aux examens.

Respectez la période d'inscription de la formation choisie et n'attendez pas le dernier moment pour procéder à votre inscription administrative : elle conditionne votre inscription pédagogique et votre accès aux enseignements et services de l'INSA Lyon.

La durée d'une inscription standard est d'environ 15 minutes.

5 CONSEILS POUR ORGANISER VOTRE INSCRIPTION ADMINISTRATIVE EN LIGNE

- 1- Connectez-vous sur la plateforme d'inscription <https://ins.insa-lyon.pc-scol.fr/> à partir du 10 juillet 2023.
- 2- Authentifiez-vous avec votre numéro de candidature.
- 3- Munissez-vous des éléments suivants :
 - **Attestation CVEC 2023-2024 avec son QRcode, y compris si vous êtes boursier.**
 - **Carte d'identité ou passeport**
 - **Attestation d'assurance responsabilité civile personnelle pour l'année 2023/2024**
 - **Photo d'identité**
 - **Carte bancaire**
- 4- Déposer les pièces justificatives demandées en fonction de votre situation (bourse CROUS, bourse Campus France, avis fiscaux.)

PIÈCES SUPPLÉMENTAIRES EN FONCTION DE VOTRE SITUATION	
Situation	Pièces justificatives à fournir
Boursier de l'enseignement supérieur	Notification de bourse du CROUS pour l'année universitaire 2023-2024
Boursier du gouvernement français	Notification officielle de bourse du gouvernement français pour l'année universitaire 2023-2024
Etudiant mineur	Formulaire d'autorisation parentale (à télécharger ici)
Etudiant inscrit dans un autre établissement que l'INSA Lyon	Certificat de scolarité émanant de l'établissement
Pupille de la nation	Attestation mentionnant le statut de pupille de la nation
Statut de réfugié ou protection subsidiaire	- Carte de réfugié politique - Carte justifiant du bénéfice de la protection subsidiaire
Etudiant extra-communautaire	Voir Liste des pièces justificatives spécifiques page 2

- 5- Il est fortement recommandé de **payer en ligne par carte bancaire**, en une fois ou en 3 fois via le site de télépaiement sécurisé Paybox Services.

ATTENTION

Votre inscription administrative ne sera définitive qu'après validation des pièces justificatives et paiement.

Vous recevrez un mail de confirmation lorsque votre inscription sera validée. Comptez un délai d'environ 15 jours pour que votre inscription soit validée par la Direction Administrative de la Formation de l'INSA Lyon et obtenir votre certificat de scolarité.

NOTICE D'INSCRIPTION 2023-2024 PRIMO-ENTRANT

ET APRÈS ?

Votre inscription administrative est terminée. Vous êtes désormais inscrit.e en tant qu'étudiant.e à l'INSA LYON. Grace à votre numéro étudiant, vous pouvez effectuer votre demande d'hébergement et choisir votre formule de restauration.

La prochaine étape est votre inscription pédagogique.

Rendez-vous **les 11 et 12 septembre 2023 lors des journées d'accueil des admis 1re année.**

Pour toute question liée à votre inscription administrative, consultez la Foire Aux Questions prochainement disponible avant de nous contacter.

inscription.administrative@insa-lyon.fr

Tel : 04.72.43.89.24

.....

La Direction Administrative de la Formation sera fermée au public du 29 juillet au 15 août inclus.

.....

LISTE DES PIÈCES JUSTIFICATIVES SPÉCIFIQUES AUX ÉTUDIANTS EXTRA-COMMUNAUTAIRES ANNÉE 2023-2024

(Pour les étudiants internationaux hors Union Européenne et hors Espace Economique Européen, Suisse, Andorre, Monaco)
(Sworn statement for foreign students from outside the European Union, the European Economic Area, Switzerland, Andorra, Monaco)

Situation	Pièces justificatives à fournir
Etudiant inscrit en France en 2018/2019 - dans un établissement public français d'enseignement supérieur, - dans un Centre de Français Langue Etrangère, - pour préparer un diplôme national ou diplôme d'établissement	Copie d'un justificatif d'inscription administrative en 2018/2019 (carte étudiant, certificat de scolarité, autre document attestant une inscription) si vous n'étiez pas inscrit à l'INSA LYON
Membre de la famille d'un citoyen de l'UE, de l'EEE ou de la Suisse	Copie du titre de séjour portant la mention : « carte de séjour de membre de la famille d'un citoyen de l'UE/EEE/SUISSE » OU « carte de séjour - Directive 2004/38/CE ».
Etudiant Québécois	Copie du passeport canadien en cours de validité + Copie de la carte d'assurance maladie québécoise
Résident longue durée titulaire d'une carte de résident	Copie du titre de séjour portant la mention « carte de résident » : « carte de résident de longue durée - UE » ou « certificat de résident algérien de 10 ans »
Etudiant mineur descendant direct d'un résident de longue durée ou à charge d'un résident longue durée	Mêmes pièces justificatives que ci-dessus et preuve de rattachement de l'étudiant (extrait d'acte d'état civil ou livret de famille)
Fiscalement domicilié en France Ou rattaché à un foyer fiscal domicilié en France dans les 2 cas depuis au moins 2 ans au 01/01/2023	Copie des 3 dernier avis d'imposition (2021, 2022, 2023) portant respectivement sur les revenus 2020, 2021, 2022 (ou avis de situation déclarative) - de l'étudiant - En cas de rattachement joindre en plus la déclaration des revenus du foyer fiscal auquel la personne est rattachée et sur laquelle son état civil doit être mentionné
Bénéficiaire du statut de réfugié ou de la protection subsidiaire	Copie du titre de séjour portant la mention : « réfugié » ou carte de résident portant la mention « réfugié » suivie de la nationalité
Etudiant dont le père, la mère ou le tuteur légal bénéficie du statut de réfugié	Mêmes pièces justificatives que ci-dessus et preuve de filiation (extrait d'acte de naissance, livret de famille...) ou jugement de tutelle avec traduction française par traducteur assermenté
Etudiant dont le père, la mère ou le tuteur légal bénéficie de la protection subsidiaire	Mêmes pièces justificatives ci-dessus et preuve de filiation (extrait d'acte de naissance, livret de famille...) ou jugement de tutelle avec traduction française par traducteur assermenté
Bénéficiaire d'une exonération totale ou partielle d'Ambassade	Copie de la décision d'exonération de l'Ambassade
Bénéficiaire d'une bourse du Gouvernement Français (BGF)	Copie de la décision d'attribution de bourse